

# Pour un accord d'égal à égal entre la Suisse et l'UE

VOX POPULI

Avoir de bonnes relations avec l'UE est primordial. D'un point de vue économique, l'UE est notre principal partenaire. D'un point de vue académique, les échanges dans les programmes de recherches et d'études sont bénéfiques. Au niveau de l'électricité, un accord avec l'UE renforcerait la sécurité d'approvisionnement.

Ces améliorations doivent-elles être obtenues à n'importe quel prix pour notre pays? Non. Le prix à payer par la Suisse est-il aujourd'hui trop élevé? A priori, oui. A priori car si le Conseil fédéral et la Commission européenne ont annoncé en grande pompe le 20 décembre dernier, photos d'Etat à l'appui, la fin de ces négociations, le texte de l'accord n'est pas connu ni même rédigé. Il ne sera pas publié – d'après le Conseil fédéral – avant l'été prochain. Or, et avec de tels enjeux, le diable se cache, comme c'est souvent le cas, dans les détails.

Un point important sera de déterminer si le volet institutionnel affectera de manière inacceptable la souveraineté et l'indépendance de notre pays. Sur cette question, on ne peut que constater que la présentation de la situation diverge entre le Conseil fédéral et la Commission européenne. Ainsi et s'agissant de la soumission de la Suisse à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le Conseil fédéral écrit, dans sa fiche d'information relative, que «si le différend soulève une question concernant l'interprétation du droit de l'UE et que le Tribunal arbitral estime que l'interprétation de ce droit est nécessaire et pertinente pour le règlement du différend, alors le Tribunal devra saisir la CJUE qui statuera sur l'interprétation de ce droit. Toutefois



NICOLAS KOLLY  
CONSEILLER NATIONAL (UDC/FR)

## **Seul un accord gagnant pour tout le monde est susceptible de récolter une majorité en Suisse**

le différend proprement dit est toujours réglé par le Tribunal arbitral et non par la CJUE.» En d'autres termes et selon cette présentation, le Tribunal arbitral devrait être libre de suivre ou non «l'interprétation de la CJUE». Or, et sur cette question très précise, la Commission européenne affirme, elle, sur son propre site internet, le contraire! Elle affirme que dans le cas où une question de droit de l'Union devait être tranchée par le Tribunal arbitral, «le Tribunal arbitral devra soumettre cette question à la Cour de justice de l'Union européenne, dont la décision sera contraignante pour le Tribunal arbitral»...

La question de savoir qui a le dernier mot et qui est le pouvoir suprême dans une démocratie est primordiale. Aujourd'hui, cette autorité est l'Assemblée fédérale (art. 148 Cst.), sous réserve des droits du peuple et des

cantons, qui décident en dernier comme autorité suprême grâce à notre démocratie directe, que beaucoup nous envie. Demain, cela pourrait être la CJUE, en tout cas, si l'on en croit le résultat des négociations tel que présenté par la Commission européenne. Cela est inacceptable. Un accord d'égal à égal n'est pas construit comme cela. C'est pour cela que l'UDC parle de «soumission». Le terme n'est pas galvaudé.

Cela est regrettable car l'UE a elle aussi intérêt à stabiliser ses relations avec la Suisse. En effet, il faut rappeler ce qui suit par rapport aux exemples que je donnais précédemment. La balance économique entre la Suisse et l'UE est en faveur de l'UE. Cela signifie que la Suisse importe plus de l'UE qu'elle n'exporte, ce qui crée un excédent commercial pour l'UE. En matière de coopération académique, il faut rappeler que selon le classement de Shanghai 2024, pas moins de cinq universités suisses figuraient dans les 100 meilleures, alors que pour la totalité de l'Union européenne, figuraient 12 universités seulement... Il est donc dans l'intérêt de l'Union européenne également d'avoir accès à l'excellence académique suisse.

Enfin, en matière d'électricité, le réseau européen est connecté au réseau suisse et cela permet à l'Union européenne de bénéficier des importantes surfaces de stockage hydraulique de la Suisse ou encore de rendre possible la livraison d'électricité en Italie en passant par le réseau suisse. C'est sur ces bases d'égal à égal qu'il faut construire un accord gagnant pour tout le monde. Seul un tel accord est susceptible de récolter une majorité en Suisse. ■